

Ministry of Education
Financial Analysis and
Accountability Branch
21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières
21e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2



2016: EYCC9

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : **Gestionnaires des services de garde des
GSMR/CADSS
Dirigeants financiers des services de garde des
GSMR/CADSS**

EXPÉDITEUR : Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE: **29 août 2016**

OBJET : **Prévisions budgétaires révisées de 2016 pour les
Services de garde d'enfants**

Cette note de service a pour objet de fournir aux gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et aux conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) des renseignements concernant la soumission des prévisions budgétaires révisées de 2016 pour les services de garde d'enfants dont la date limite est le **30 septembre 2016**.

Ces renseignements portent sur les sujets suivants :

- Comment se procurer et soumettre les formulaires de prévisions budgétaires révisées de 2016;
- Documents à faire parvenir au Ministère;
- Politique sur la production tardive de rapports;

Comment se procurer et soumettre les formulaires de prévisions budgétaires révisées de 2016

Vous trouverez les formulaires de prévisions budgétaires révisées dans le [site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières](#). Sous l'entête Rapport au Ministère situé dans la partie en haut à gauche de la page d'accueil, sélectionnez le lien « SIFE 2.0 », puis entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au SIFE 2.0. Les GSMR et les CADSS qui reçoivent des allocations destinées aux services de garde d'enfants et aux programmes de soutien à la famille doivent remplir le formulaire « **M2016RES** » pour faire état des données relatives aux services de garde d'enfants ET le formulaire « **P1617RES** » pour faire état des données relatives aux programmes de soutien à la famille. Les GSMR et les CADSS qui ne reçoivent que l'allocation pour les services de garde d'enfants doivent remplir seulement le formulaire « **M2016RES** » pour faire état des données relatives aux services de garde d'enfants. Veuillez consulter les *Instructions pour remplir la soumission des prévisions budgétaires révisées de 2016* qui sont jointes à cette note de service. GSMR et les CADSS doivent changer leur soumission au statut « actif » d'ici le **30 septembre 2016**. Veuillez noter qu'un ensemble d'instructions distinctes pour remplir le rapport intérimaire de 2016 pour les programmes de soutien à la famille seront fournis à une date ultérieure.

Documents à faire parvenir au Ministère

Les GSMR et les CADSS doivent faire suivre une copie sur papier ou une copie scannée des parties suivantes de leur soumission **active** des prévisions budgétaires révisées de 2016 dans le SIFE pour les services de garde d'enfants :

- Certificat de la page couverture;
- Tableau 2.3 – Dépenses brutes ajustées;
- Tableau 3.1 – Résumé du calcul de la subvention dûment rempli;
- Rapport sur les écarts (partie intégrante de la soumission dans SIFE).

Les CADSS doivent également joindre les documents suivants pour justifier le remboursement destiné aux territoires non érigés en municipalités (TNEM). Il est à noter que cette exigence ne concerne pas aux GSMR. Les CADSS peuvent soumettre les documents suivants en format papier ou électronique :

- Budget 2016 du CADSS approuvé (ne concerne pas les GSMR);
- Répartition des taxes de 2016 (ne concerne pas les GSMR).

Veuillez faire parvenir tous les documents susmentionnés à :

childcarefunding@ontario.ca

OU

Gestionnaire

Unité de financement des services de garde d'enfants
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières
20^e étage, Édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Politique sur la production tardive de rapports

Si le Ministère n'a pas reçu les prévisions budgétaires révisées plus de 30 jours après la date limite du 30 septembre 2016, les GSMR et les CADSS feront l'objet d'une rétention de fonds qui réduira leur paiement mensuel, conformément à l'annexe F de l'entente relative aux services de garde d'enfants et aux programmes de soutien à la famille de 2016. Dès que le Ministère aura reçu les prévisions révisées, il reprendra le processus de paiement mensuel normal et inclura le montant total retenu jusqu'à ce point. Si vous avez de bonnes raisons de ne pas pouvoir soumettre vos prévisions budgétaires révisées d'ici le 30 septembre 2016, veuillez en informer votre analyste financier. Vous trouverez la liste des analystes financiers sur le site web de DARF.

(https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/Contact_Us_F.htm)

Si vous avez des questions sur les prévisions budgétaires révisées ou le rapport financier, veuillez contacter votre [analyste financier](#).

Bien cordialement,

Original signé par :

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Pièces jointes :

- Instructions pour remplir la soumission des prévisions budgétaires révisées de 2016 (services de garde d'enfants)

C.C. :

- Julia Danos, directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
- Abby Dwosh, directrice adjointe, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
- Conseillères et conseillers en garde d'enfants, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
- Analystes financiers, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières